



Conditions particulières de vente

I. INSCRIPTION / RÈGLEMENT

Sauf dispositions contraires au moment de la réservation, le client versera une somme égale à 25 % du montant total de la prestation, le solde sera réglé au plus tard 30 jours avant le départ. À défaut, le client sera considéré comme ayant annulé sa prestation «Croisière Bleu Marine». Pour les inscriptions intervenant moins d'un mois avant la date du départ, le règlement intégral des prestations sera exigé à la commande.

Une liste nominative comprenant le nom, prénom, sexe de chaque participant ainsi que la date de naissance pour les enfants de moins de 12 ans, devra nous être communiqué au plus tard 5 jours avant la date de la prestation ainsi que les éventuels besoins d'assistance (handicap).

II. MODIFICATION / ANNULATION DE LA PRESTATION PAR SEAFRANCE

Si le départ du navire ou la prestation à bord (repas, spectacle, réveillon) est empêché par un événement non imputable à SEAFRANCE (interruption de service, déroutement, modification du régime de traversée, météo, avarie, manque de participants [minimum 150 personnes], ...) la compagnie décline toute responsabilité pour les frais et préjudices directs ou indirects occasionnés par ces modifications.

Dans les autres cas, l'indemnité sera limitée au remboursement du prix de la prestation à l'exclusion de toute autre réclamation.

III. FRAIS POUR ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Quelle qu'en soit la cause, l'annulation par le client entraîne le versement de frais selon le barème ci-dessous.

Si la date d'annulation intervient:

- plus de 30 jours avant le départ: 10 %
- de 30 à 21 jours: 25 %
- de 20 à 10 jours: 50 %
- de 9 à 3 jours: 75 %
- moins de 3 jours avant départ: 100 %

IV. CONDITIONS D'EMBARQUEMENT DES CROISIÈRES BLEU MARINE

Présentation au terminal car-ferries une heure avant le départ. Les passagers doivent être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, les contrôles des services d'immigration britanniques étant effectués au port de Calais. Sans pièce d'identité l'embarquement ne pourra avoir lieu et aucun remboursement ne sera possible.

Renseignements et réservations :

Tél. : 03 21 17 70 35

Fax: 03 21 34 84 11

DÉJEUNEZ, DANSEZ...

La fête en mer !



**Programme des
déjeuners dansants
2009**





MENU 2009

Kir pétillant

Gratin de crabe,

Emincé de porc à la coriandre, sa tarte arlésienne et rosties

Assiette de fromages et sa salade

Plaisir gourmand

Café

Une bouteille de vin et une bouteille d'eau de source pour deux personnes



SeaFrance vous propose tous les mardis et jeudis, de fin avril à fin octobre 2009, des déjeuners avec après-midi dansant.

Un menu spécialement composé et préparé à bord par nos chefs vous sera servi dans un cadre agréable.

La salle avec vue panoramique sur la mer est climatisée et équipée d'une piste de danse centrale.



Déjeuner - dansant

36 € par personne, tout compris

La formule SeaFrance comprend :

- Deux traversées aller-retour Calais / Douvres (sans débarquement).
Départ à 11h05, retour à 18h45 (horaires sous réserve de modifications).
- **Le menu spécial Déjeuner Croisière**, boissons comprises (repas servi à la place).
- **L'animation musicale et piste de danse.**

Pause gourmande !

- La pause gourmandise servie l'après-midi, comprend un dessert, une boisson chaude ou fraîche, ou une bière.

Prix par personne : 5,40 €.

En option pour les groupes :

- **Le transport en autocar au départ de votre ville : devis sur demande.**
- **Pour les autres jours de la semaine et tout déjeuner privé, avec ou sans animation : nous consulter.**

Remarque :

- Il est indispensable d'être muni d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Présentation au port : minimum une heure avant l'horaire de la traversée.

